

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

17 octobre 2008

MISE EN OEUVRE DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT - (n° 955)

Commission	
Gouvernement	

**SOUS-AMENDEMENT**

N° 2078

présenté par  
M. Le Déaut

-----  
**à l'amendement n° 142**  
**de la commission des affaires économiques**

-----  
**à l'ARTICLE 19**

Compléter l'alinéa 4 par les mots :

« et par l'utilisation de l'eau des réservoirs miniers profonds, ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Dans le cadre de l'initiative communautaire Interreg III B, le bureau des recherches géologiques et minières (BRGM), est partenaire du projet MINEWATER qui implique quatre pays (Allemagne, France, Pays-Bas, Royaume-Uni). Celui-ci étudie l'utilisation des mines ennoyées profondes à des fins de géothermie. Une expérimentation a été proposée aux villes de Forbach et de Freyming-Merlebach.

C'est un dossier important au plan environnemental mais aussi au plan économique et politique sous l'angle de la reconversion des anciens bassins d'exploitation charbonnière de Lorraine.